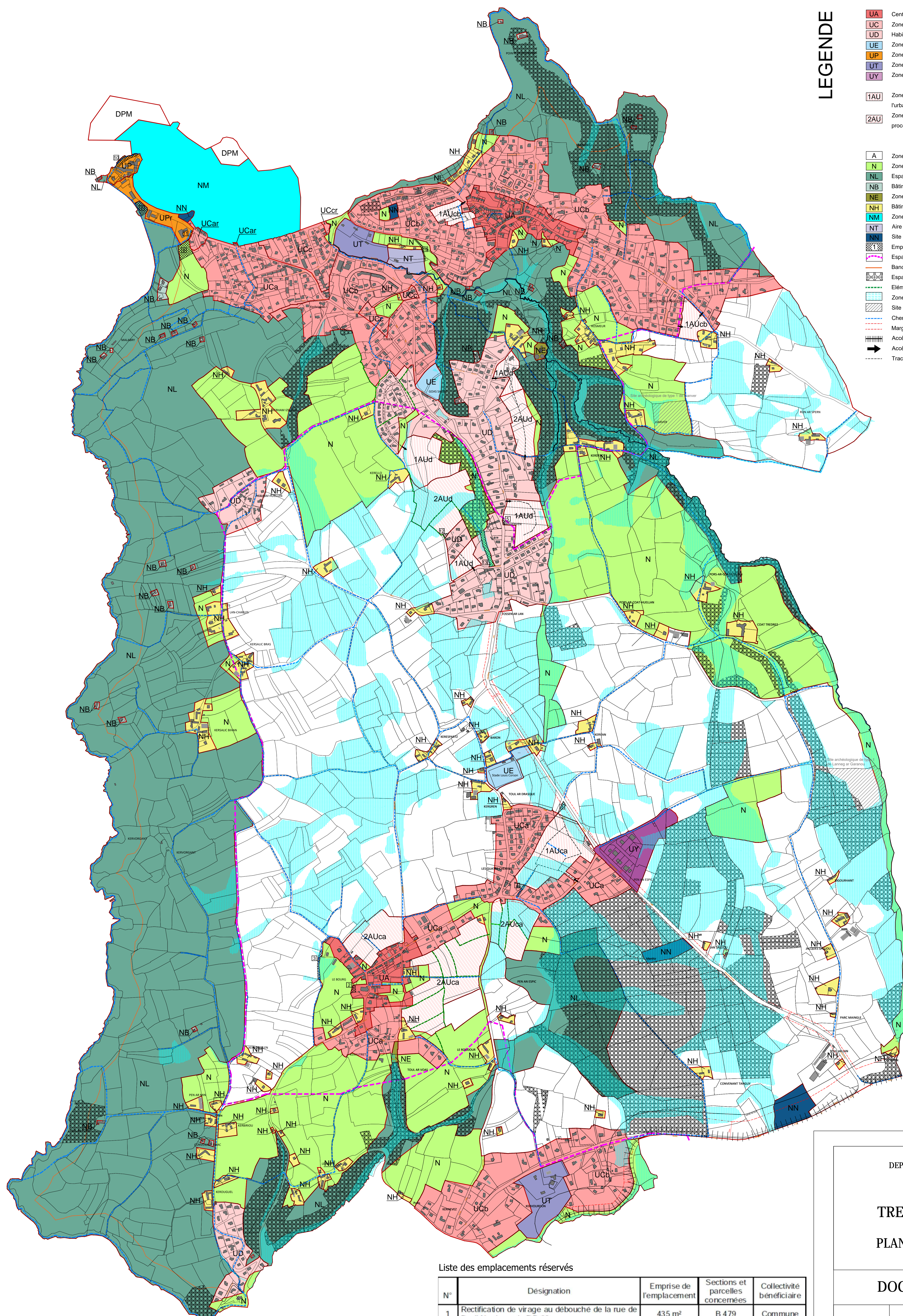


LEGENDE

- UA Centre urbain ancien
- UC Zone urbaine de construction individuelle à proximité du centre
- UD Habitat pavillonnaire en zone rurale et littorale
- UE Zone destinée aux équipements
- UP Zone réservée aux activités portuaires
- UT Zone d'équipements touristiques
- UY Zone d'équipements artisanaux et commerciaux
- UPr, UCar, UCcr : Secteurs soumis à risque de submersion marine
- 1AU Zone à urbaniser réglementée à vocation principale d'habitat, ouverte à l'urbanisation sous réserve d'un schéma d'aménagement
- 2AU Zone à urbaniser stricte à vocation principale d'habitat subordonnée à une procédure d'ouverture à l'urbanisation
- AUC: future zone UC
- AUd: future zone UD
- A Zone agricole
- N Zone naturelle
- NL Espaces et milieux littoraux remarquables
- NB Bâtiments exclus des espaces remarquables
- NE Zone réservée aux installations de traitement des eaux usées
- NH Bâtiment non agricole au sein de l'espace rural
- NM Zone de mouillage
- NT Aire naturelle de camping
- NN Site archéologique de type 2
- Emplacement réservé
- Espaces proches du rivage
- Bande de 100m du littoral
- Espace boisé classé à conserver
- Eléments paysagers identifiés au titre de l'article L123-1-7° CU
- Zone humide identifiée au titre de l'article L151-23 CU
- Site archéologique de type 1
- Cheminement piéton à conserver ou à créer au titre de l'article L123.1.7° CU
- Marge de recul inconstructible vis-à-vis des routes départementales
- Accès nouveau interdit sur la RD 786
- Accès à titre indicatif
- Tracé indicatif de voirie



Plan établi après assemblage des feuilles cadastrales
Document non contractuel

Liste des emplacements réservés


N°	Designation	Emprise de l'emplacement	Sections et parcelles concernées	Collectivité bénéficiaire
1	Rectification de virage au débouché de la rue de Poull Neugio sur la RD 88	435 m ²	B 479	Commune
2	Extension du cimetière de TREDREZ	437 m ²	AD84	Commune
3	Prolongement du cheminement piéton du bourg de TREDREZ	659 m ²	C230	Commune
4	Création d'une liaison piétonne entre la zone 1AUca Quatre Chemins et le centre bourg	173 m ²	B875	Commune
5	Rectificatif du tracé de la rue de Kerbaru au débouché sur la RD 88	211 m ²	B917, 918	Commune
7	Réhabilitation et mise en valeur du site de Kruguilho	1 400 m ²	AB17	Commune
9	Création d'une aire naturelle de stationnement pour le port de LOCQUEMEAU	2 025 m ²	AB187	Commune
10	Réserve de terrains à Beg Sec'har pour l'aménagement d'une promenade	1 000 m ²	AB199,255	Commune
11	Création d'une amorce de voirie pour permettre l'accès à la zone naturelle et stationnement	212 m ²	AB 261	Commune
12	Création d'une aire de retournement à Kergerwenn à l'Ouest de la RD 88	291 m ²	B3	Commune
13	Création d'un cheminement piéton à Kergerwenn	1 991 m ²	B34	Commune
15	Création d'un cheminement piéton à Keravilin	676 m ²	AC402,1114 et 1116	Commune

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

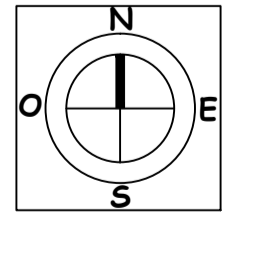
COMMUNE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE

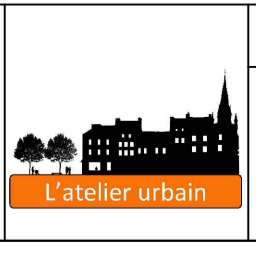


Plan général



Révision du P.L.U. prescrite le :	6 novembre 2003
Débat sur le P.A.D. organisé au sein du Conseil Municipal le :	27 avril 2006
P.L.U. arrêté le :	27 septembre 2007
P.L.U. approuvé le :	12 octobre 2009
Modification simplifiée n°1 approuvée le :	14 juin 2011
Modification n°2 approuvée le :	20 mars 2017

L'ATELIER URBAIN
Urbanisme et aménagement
4 rue Ampère - BP30255 - 22300 LANNION
contact@atelierurbain.fr



Echelle: 1/5000^e

3.1